

"GROUPE TITEL"

Société anonyme
au capital de 1 500 000 EUROS
Z.I. de Ladoux – rue Bleue
63118 CEBAZAT

RCS CLERMONT FERRAND B 388 386 286

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 15 MAI 2001

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Le quinze mai deux mille un,

A quatorze heures.

Le conseil d'administration a tenu une réunion, au siège social, sur la convocation de la direction générale.

Personnes présentes :

- Monsieur Isidore FARTARIA
- Monsieur Jacky FARTARIA
- Monsieur José FARTARIA

Monsieur Isidore FARTARIA préside la séance.

Plus de la moitié de son effectif étant présent, le conseil d'administration régulièrement réuni, peut délibérer valablement sur l'ordre du jour, qui est le suivant :

- arrêté du bilan, du compte de résultat et préparation de l'annexe, afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2000 ;
- rédaction du rapport et du texte des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire annuelle ;
- choix de la date d'assemblée générale ordinaire annuelle et détermination de l'ordre du jour.
- renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- questions diverses.

Après ce rappel, il est donné communication aux personnes présentes, des différentes pièces comptables se rapportant au dernier exercice clos, telles qu'elles sont proposées par le service comptable de la société et par la direction générale.

Ces documents font alors l'objet d'un examen, à la lumière des commentaires et précisions apportés par la direction générale, étant indiqué que les comptes ont été établis selon les méthodes et selon les formes habituellement utilisées dans l'entreprise.

Après un échange de vues, le conseil d'administration décide d'arrêter les comptes de l'exercice écoulé, tels qu'ils ressortent des documents présentés.

Sont ensuite, abordés les autres points à l'ordre du jour, le conseil déterminant, notamment, le contenu du rapport de gestion et des diverses pièces destinées à l'information des actionnaires.

Puis, personne ne demandant plus la parole, les administrateurs passent au vote :

PREMIERE RESOLUTION

Le conseil d'administration arrête le bilan du 31 décembre 2000, sur un résultat bénéficiaire, de 2 571 018,22 francs et décide de réunir l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, au siège social, le 29 juin 2001, à 9 heures, pour examiner l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000, au vu du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes ;
- affectation des résultats ;
- vote sur les conventions réglementées par les articles L 225-38 à L 225-42 du code de commerce ;
- quitus aux dirigeants et décharge au commissaire aux comptes de l'exécution de leurs mandats ;
- renouvellement du mandat d'un administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le conseil d'administration prend acte du décès de Monsieur Bernard DELGAY, directeur général, survenu le 5 mars 2001, et décide de ne pas le remplacer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*
* * *

Au terme de ce vote, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, à 14 heures 45.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par les administrateurs.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

